République Française
Département de Haute-Garonne
CANTON ESCALQUENS

COMMUNE LES VARENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°1
Du 15 JANVIER 2020
Convocation du 09/01/2020

Présents : Iris BARDIN, Philippe GOUX, Emmanuel JEAN, Vanessa LOBO, Xavier MELLET, Elsa MERICQ, Cédric PENARD

Absents excusés : Christian BOUHOT, Cédric LAYRE, Thierry MERCADAL, Nathalie STEPHAN

Procurations : Christian BOUHOT procuration donnée à Philippe GOUX
Cédric LAYRE procuration donnée à Vanessa LOBO
Thierry MERCADAL procuration donnée à Emmanuel JEAN
Nathalie STEPHAN procuration donnée à Philippe GOUX

Secrétaire de séance : Nathalie MELLET

ORDRE DU JOUR : ouverture à 20h30

1 – Approbation du compte rendu du 18 décembre 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération d'un contrat pour le remplacement des agents communaux

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que chaque année, il convient de statuer sur une délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents communaux momentanément indisponibles.

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour établir les contrats nécessaires.

3- Présentation du projet « ARTISS FESTIVAL »

Pour rappel, lors du conseil municipal du 13 novembre 2019, Elsa COURONNE qui représente l'association « CISART » est venue nous parler d' un projet culturel nommé « ARTISS » qui aura pour but de proposer de l'art urbain en milieu rural, accessible à tous, par des réalisations artistiques en live, des ateliers participatifs, des expositions, des projections le temps de quelques jours.

Elsa COURONNE est venue nous présenter de deux artistes locaux, Thomas et Jérémie, qui sont issus du « monde du graffiti. » Les deux artistes, nous ont parlé leurs parcours professionnels, depuis 20 ans ils travaillent pour des associations, des MJC, des entreprises et collaborent aussi à des stages de formation…
Ils font principalement de la décoration (produits commandés), de l'événementiel et du lancement de produit.
Ils nous ont préparé un diaporama diversifié de leurs œuvres, qu'ils nous ont commenté.
Ils nous proposent de travailler en amont sur le patrimoine de notre commune pour réaliser le thème du festival et pour cela, ils souhaitent participer à des manifestations prévues par le comité des fêtes afin de rencontrer les villageois, ils veulent que les habitants du village soient les acteurs de ce projet culturel.

Elsa COURONNE et son équipe, nous a proposé de réaliser ce projet du 14 au 20 septembre 2020 avec le programme suivant :

- Du 14 au 18 septembre : installation des artistes
- Du 16 au 18 septembre : visite sur réservations, établissement scolaire et médico sociaux … avec médiation culturelle.
- Le 18 septembre : soirée d'ouverture privée (partenariat …)
- Le 19 et 20 septembre : ouverture au grand public

4- Vote pour le projet « FESTIVAL ARTISS »

Après avoir écouté attentivement le projet présenté, Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision par un vote.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité d'accepter le projet « FESTIVAL ARTISS » au sein de notre commune et laisse le soin à l'association « CISART » de s'occuper de l'organisation et des collectes de fond.

5- Questions diverses

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'est rendu accompagné d'Elsa MERICQ à la réunion du conseil communautaire.
Il demande à ELSA de bien vouloir résumer cette réunion.
Dans les grandes lignes, elle nous explique, qu'il y aura :

- Augmentation de l'eau d'environ 1.4 % , il a été constaté beaucoup de perte d'eau sur les réseaux, entre autres les recherches de fuite coûtent chers
- Augmentation de la collecte des déchets de 3% cette année puis 5 % tous les ans… le coût du traitement des déchets par l'entreprise ECOSET coûte cher et ne cesse d'augmenter
- Mettre les déchèteries aux normes avant 2022
- Augmentation de la piscine de 1.4 %
- Augmentation du portage des repas
- Problème au niveau des terrains d'accueil pour les gens du voyage, peu utilisés car facturation élevée de l'électricité, eau …donc stationnement dans des terrains non autorisés et donc conflit avec les habitants des communes
- Développement des pistes cyclables pour aller travailler …

Elsa nous a exposé les principaux points abordés.

Le prochain conseil municipal se réunira le mardi 11 février 2020 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h00

Iris BARDIN Présente	Christian BOUHOT Procuration donnée Philippe GOUX	Philippe GOUX Présent
Emmanuel JEAN Présent	Cédric LAYRE Procuration donnée Vanessa LOBO	Vanessa LOBO Présente
Xavier MELLET Présent	Thierry MERCADAL Procuration donnée Emmanuel JEAN	Elsa MERICQ Présente
Cédric PENARD Présent	Nathalie STEFAN Procuration donnée Philippe GOUX	